



Notice d'instructions originale

Transpalette manuel

HPS-20
HPS-25



0051 0052

50988046009 FR - 06/2019

first in intralogistics

Adresse du fabricant et coordonnées de contact

STILL GmbH
Berzeliusstraße 10
22113 Hambourg, Allemagne
Tel. +49 (0) 40 7339-0
Fax. +49 (0) 40 7339-1622
E-mail : info@still.de
Site Internet : <http://www.still.de>

Fabriqué en Chine



Règles pour l'exploitant de chariots de manutention

En plus de la présente notice d'instructions, un code de bonne pratique contenant des informations complémentaires pour les exploitants de chariots de manutention est également disponible.

Ce guide fournit des informations relatives à la manipulation chariots de manutention :

- Informations sur la manière de choisir des chariots de manutention adaptés à un domaine d'application particulier
- Conditions préalables au fonctionnement sûr des chariots de manutention
- Informations sur l'utilisation des chariots de manutention
- Informations sur le transport, la mise en service initiale et le stockage des chariots de manutention

Adresse Internet et code QR

Vous pouvez accéder aux informations à tout moment en collant l'adresse <https://m.still.de/vdma> dans un navigateur Web ou en scannant le code QR.



1 Préface

Votre chariot de manutention	2
Généralités	2
Conformité CE, étiquetage CE	2
Déclaration de conformité CE/UE	3
Informations sur la documentation	4
Champ d'application de la documentation	4
Date de publication et actualité du manuel	5
Droits d'auteur et droits relatifs aux marques commerciales	5
Explication des symboles d'informations utilisés	5
Graphiques typiques	6
Questions environnementales	7
Emballage	7
Mise au rebus des unités durant les travaux de réparation	7

2 Introduction

Utilisation correcte	10
Usage non autorisé	11
Lieu d'utilisation	12
Risques et dangers résiduels	13
Danger pour les employés	15
Risques liés à une utilisation spécifique du chariot de manutention	16

3 Sécurité

Termes de définition utilisés pour les personnes responsables	18
Exploitant	18
Personne qualifiée	18
Opérateur	20
Principes de base d'un fonctionnement en toute sécurité	21
Changements et modifications	21
Mise en garde à propos des pièces qui ne sont pas d'origine	21
Dégâts, défauts et mauvaise utilisation des systèmes de sécurité	21
Essais de sécurité	22
Exécution des tests périodiques sur le chariot de manutention	22
Réglementation relative à la sécurité pour la manipulation de consommables	23
Consommables autorisés	23
Huiles	23

Liquide hydraulique	24
Mise au rebut des consommables	25
4 Vues d'ensemble	
Vue d'ensemble	28
Vue générale	28
Points d'étiquetage	29
Vue d'ensemble	29
Plaque constructeur	30
5 Fonctionnement	
Contrôles et opérations avant la mise en service	32
Inspections visuelles	32
Pose du timon	33
Mise en service	33
Direction	33
Levée	34
Système de levage	34
Commandes du système de levage	34
Freins	36
Freinage du chariot de manutention	36
Arrêt d'urgence	36
Frein de stationnement (équipement spécial)	37
Manutention de charges	38
Règles de sécurité lors de la manipulation de charges	38
Avant une prise de charge	38
Monter des unités de chargement	38
Monter une charge	39
Transport de palettes	39
Conduite sur des monte-charge	40
Circulation sur des passerelles de chargement	41
Travail en chambre froide	42
Travail en chambre froide	42
Fonctionnement dans des conditions d'exploitation spéciales	43
Transport	43
Mise hors service	44
Stationnement du chariot de manutention en toute sécurité	44

Nettoyage	45
Nettoyage du chariot de manutention	45
Après le nettoyage	45
6 Entretien	
Informations générales pour l'entretien	48
Qualification du personnel	48
Intervalles d'entretien et d'inspection	49
Commande des pièces de rechange et des pièces d'usure	50
Tableau d'entretien	51
Réglementation relative à la sécurité lors de l'entretien	52
Informations générales	52
Travaux préparatoires pour l'entretien	52
Levage au cric	52
Entretien	53
Entretien des galets	53
Entretien du système de levage	55
Réglage du dispositif d'abaissement	56
Maintenance après 6 mois	59
Autres activités	59
Contrôle des fourches	59
Contrôle du niveau d'huile hydraulique et de l'étanchéité du circuit hydraulique	60
7 Données techniques	
Dimensions	62
Fiche technique	63

1

Préface

Votre chariot de manutention

Généralités

Les chariots de manutention décrits dans cette notice d'instructions sont conformes aux normes et aux règles de sécurité applicables. Les chariots de manutention sont équipés de la technologie la plus récente. Il importe à présent de les manipuler en toute sécurité et d'entretenir leur fonctionnalité.

La présente notice d'instructions fournit les informations nécessaires à ce sujet. Lire et suivre les informations fournies avant la mise en service du chariot de manutention. Cela permet d'éviter les accidents et de conserver la garantie.

Conformité CE, étiquetage CE

Avec la déclaration de conformité CE, le fabricant confirme la conformité du chariot de manutention avec les normes et les réglementations valides au moment de la mise sur le marché. L'étiquetage CE est attaché à la plaque constructeur et indique la conformité aux normes et à la réglementation répertoriées dans la déclaration de conformité CE.

Un changement structurel indépendant ou un ajout apporté au chariot de manutention peut affecter la sécurité, et ce manque de fiabilité invalide alors la déclaration de conformité CE.

La déclaration de conformité CE doit être soigneusement conservée et mise à la disposition des autorités compétentes.

Déclaration de conformité CE/UE



Déclaration de conformité CE/UE

STILL GmbH
Berzeliusstraße 10
22113 Hambourg, Allemagne

Par la présente, nous certifions que la machine

Type de chariot de manutention Transpalette manuel

Modèle HPS 20/HPS 25

Numéro de série ST10000000 – ST99999999

est conforme à la version la plus récente de la Directive sur les machines CE 2006/42/CE et à la version la plus récente de la Directive CEM 2014/30/UE pour les chariots de manutention établies conformément à la norme harmonisée EN 12895:2015.

La présentation de cette déclaration de conformité relève de la responsabilité seule du fabricant.

Personnel autorisé à rédiger les documents techniques conformément aux directives citées :

Nom Dirk Scharr

Adresse STILL GmbH, Berzeliusstraße 10, 22113 Hambourg

Hambourg, 1 octobre 2018

Dirk Scharr
Directeur du service de test

Rainer Hardt
Responsable de l'audit produit

Informations sur la documentation

Informations sur la documentation

Champ d'application de la documentation

La présente notice d'instructions décrit toutes les mesures requises pour un fonctionnement sûr et un entretien adéquat de votre chariot de manutention dans toutes les variantes possibles au moment de la publication. La documentation des conceptions particulières destinées à satisfaire aux demandes des clients se trouve dans une notice d'instructions distincte. Pour toute question, contacter un centre de service.

Saisir le numéro de production et l'année de fabrication se trouvant sur la plaque constructeur ⇒ Chapitre « Plaque constructeur », p. 4-30 dans le champ fourni :

Numéro de production

.....

Année de fabrication

.....

Rappeler ces informations pour toute question technique.

Une notice d'instructions est fournie avec chaque chariot de manutention. Cette notice doit être conservée soigneusement et se trouver à la disposition de l'opérateur et de l'exploitant à tout moment.

Si la notice d'instructions est perdue, l'exploitant doit en demander un autre au fabricant immédiatement.

La notice d'instructions peut être de nouveau commandée comme pièce de rechange auprès du centre d'entretien STILL.

Le personnel chargé d'utiliser et d'entretenir l'équipement doit connaître la présente notice d'instructions.

L'exploitant (voir ⇒ Chapitre « Termes de définition utilisés pour les personnes responsables », p. 18) doit s'assurer que tous les utilisateurs ont reçu, lu et compris cette notice.

Merci de lire les spécifications de la présente notice d'instructions et de s'y conformer. Pour toute question ou suggestion d'amélioration,

ou pour signaler une erreur, contacter un centre d'entretien agréé.

Date de publication et actualité du manuel

La date de publication de ce manuel figure sur la page de titre.

STILL travaille constamment sur le développement de ses chariots de manutention. Cette notice d'instructions est susceptible de changer, et toute réclamation fondée sur les informations et/ou les illustrations figurant dans la présente notice d'instructions ne saurait être recevable.

Si une assistance technique est requise pour le chariot de manutention, contacter votre centre d'entretien agréé.

Votre partenaire

STILL GmbH

Berzeliusstr. 10

22113 Hambourg

Droits d'auteur et droits relatifs aux marques commerciales

Les présentes instructions ne doivent pas être reproduites, traduites ou rendues accessibles à des tiers - y compris sous forme d'extraits - sauf en cas d'accord écrit exprès du fabricant.

Explication des symboles d'informations utilisés

DANGER

Indique les procédures à respecter absolument pour éviter les risques d'accidents mortels.

PRUDENCE

Indique les procédures à respecter absolument pour éviter les risques de blessures.

Informations sur la documentation

⚠ ATTENTION

Indique les procédures à respecter absolument pour éviter les dommages et/ou destructions matériels.

ℹ REMARQUE

Pour les exigences techniques requérant une attention particulière.

⚠ REMARQUE D'ENVIRONNEMENT

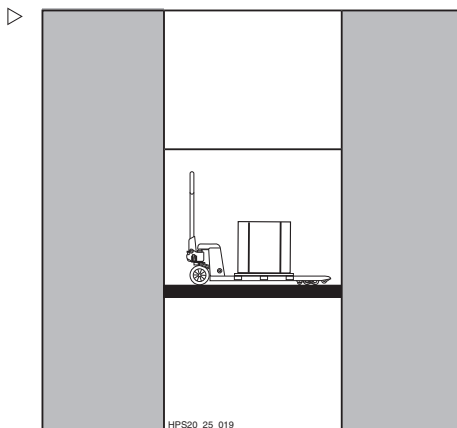
Pour éviter des dommages environnementaux.

Graphiques typiques

Cette documentation explique la chaîne (habituellement séquentielle) de certaines fonctions ou opérations. Les dessins schématiques d'un chariot de manutention servent à illustrer ces procédures.

ℹ REMARQUE

Ces dessins schématiques ne sont pas représentatifs de l'état structurel du chariot de manutention objet du document. Les dessins sont uniquement utilisés dans le but de clarifier les procédures.



Questions environnementales

Emballage

Pour la livraison du chariot de manutention, certaines parties sont emballées de façon à être protégées pendant le transport. Cet emballage doit être complètement retiré avant la mise en service.



REMARQUE D'ENVIRONNEMENT

Jeter le matériel d'emballage dans un endroit approprié après la livraison du chariot.

Mise au rebut des unités durant les travaux de réparation

Il peut être nécessaire de remplacer des unités dans le cadre de travaux d'entretien. Les unités remplacées doivent être mises au rebut.

Le chariot de manutention est composé de différents matériaux. Chacun de ces matériaux doit être

- mis au rebut,
- traité ou
- recyclé selon les réglementations régionales et nationales en vigueur.



REMARQUE D'ENVIRONNEMENT

Il est recommandé de travailler avec une entreprise de gestion des déchets.

2

Introduction

Utilisation correcte

Utilisation correcte

Le chariot de manutention décrit dans la présente notice d'instructions est adapté au levage et au transport de charges sur des palettes, voir ⇒ Chapitre « Règles de sécurité lors de la manipulation de charges », p. 5-38.

Le chariot de manutention ne doit être employé que pour l'utilisation pour laquelle il est conçu, comme décrit dans la présente notice d'instructions.

Si le chariot de manutention doit être utilisé à d'autres fins que celles spécifiées dans la notice d'instructions, il convient d'obtenir au préalable l'autorisation du constructeur et, le cas échéant, des autorités compétentes pour limiter le danger au maximum.

La charge maximale de levage (capacité nominale) est indiquée sur la plaque constructeur et ne doit pas être dépassée.

Le chariot de manutention ne doit être employé que sur le lieu d'utilisation spécifié, voir ⇒ Chapitre « Lieu d'utilisation », p. 2-12.

Usage non autorisé

L'exploitant ou l'opérateur, et non le fabricant, est tenu pour responsable des risques entraînés par un usage incorrect (voir également ⇒ Chapitre « Termes de définition utilisés pour les personnes responsables », p. 18).

⚠ ATTENTION

Une utilisation à des fins différentes de celles décrites dans la présente notice d'instructions est interdite.

- Ne pas utiliser le chariot de manutention dans les zones présentant un risque d'incendie, d'explosion ou de corrosion, ou dans les endroits particulièrement poussiéreux.
- Le transport de charges instables, mal rangées ou de liquides est dangereux et interdit.
- Ne pas utiliser le chariot de manutention si la capacité de charge est dépassée.
- Les aliments ne doivent pas être en contact direct avec le chariot de manutention.
- Il est interdit d'utiliser le chariot de manutention en tant que cric ou levier.
- Il est interdit de transporter des personnes ou d'utiliser le chariot en tant que scooter.
- Ne pas utiliser le chariot de manutention sur les pentes.
- Ne pas utiliser le chariot de manutention dans des zones insuffisamment éclairées.
- Ne pas tourner le timon à angle droit pour arrêter le chariot de manutention.
- Ne pas utiliser le chariot pour la manipulation de charges se balançant librement.
- Ne pas utiliser le chariot de manutention s'il existe un danger de mouvement involontaire.

Lieu d'utilisation

Lieu d'utilisation

Le chariot de manutention peut être utilisé dans les bâtiments.

Les sites d'utilisation du chariot de manutention doivent être conformes à la réglementation en vigueur (état du sol, éclairage, etc.).

Le sol doit avoir une capacité de charge suffisante (béton, asphalte) et doit présenter une surface lisse.

Les voies d'accès, les zones de travail et les largeurs des allées doivent correspondre aux spécifications de la notice d'instructions.

Le chariot de manutention convient pour un usage dans les pays des régions tropicales jusqu'aux régions nordiques (voir plages de températures → Chapitre « Fiche technique », p. 7-63).

L'exploitant (voir → Chapitre « Termes de définition utilisés pour les personnes responsables », p. 18) doit s'assurer d'une protection contre les incendies adéquate aux alentours du chariot lors du fonctionnement de ce dernier. En cas de doute, contacter les autorités compétentes.

Risques et dangers résiduels

En dépit des précautions d'utilisation et de la conformité aux normes et aux réglementations, il est impossible d'exclure totalement l'existence d'autres risques lors de l'utilisation du chariot de manutention.

Le chariot de manutention et tous les autres composants du système sont conformes aux exigences de sécurité en vigueur. Néanmoins, même s'il est utilisé correctement et que toutes les instructions sont respectées, les risques résiduels ne sont pas exclus.

Même en dehors des zones de danger étroites du chariot de manutention lui-même, les risques résiduels ne sont pas exclus, de sorte que les personnes se trouvant dans la zone autour du chariot de manutention doivent faire preuve d'une attention particulière, afin de réagir instantanément en cas de dysfonctionnement, d'incident, de panne, etc.

PRUDENCE

Toutes les personnes se trouvant aux alentours du chariot de manutention doivent être informées des dangers émanant de l'utilisation du chariot.

De plus, nous attirons votre attention sur les règles de sécurité décrites dans la présente notice d'instructions.

Les risques comprennent :

- Echappement de consommables dû à des fuites, des ruptures de conduites et de conteneurs, etc.
- Chute, trébuchement, etc. en déplaçant le chariot, en particulier en cas de fuite des consommables.
- La stabilité du chariot de manutention a été testée conformément aux normes les plus récentes. Ces normes ne prennent en compte que les forces d'inclinaison statiques et dynamiques pouvant se produire lors d'un usage conforme aux spécifications et aux règles de fonctionnement. Le risque de dépassement du moment de renversement émanant de l'utilisation inappropriée ou du fonctionnement incorrect ne peut être exclu dans des situations extrêmes, et met en danger la stabilité.

Risques et dangers résiduels

- Risque d'écrasement des pieds sous la charge lorsque cette dernière est abaissée.
- Pincement et cisaillement entre la charge, le chariot de manutention et les alentours.
- Risque d'accident lors du transport des charges dû à un glissement ou à une chute.
- Perte de stabilité à cause d'une charge instable ou d'une charge qui glisse, etc.
- Erreur humaine - Mépris des règles de sécurité.
- Risque dû à un dommage non réparé.
- Risque dû à un entretien insuffisant ou un processus de test incorrect.
- Risque dû à l'utilisation des mauvais consommables.
- Risque dû au dépassement des intervalles de test.

Le fabricant n'est pas tenu responsable d'accidents impliquant le chariot, causés par le non-respect de ces règles par l'exploitant, volontairement ou par imprudence.

Danger pour les employés

Conformément à l'ordonnance allemande sur la sécurité d'exploitation (BetrSichV) et la loi sur la protection des travailleurs (ArbSchG), l'exploitant (voir « Termes de définition utilisés pour les personnes responsables ») doit déterminer et évaluer les dangers pendant le fonctionnement et établir quelles mesures sont nécessaires pour la santé et sécurité des employés sur le lieu de travail. Par conséquent, l'exploitant doit rédiger une notice d'instructions appropriée (§ 6 ArbSchG) et la mettre à la disposition de l'opérateur. Il faut nommer une personne responsable. La réglementation nationale pour le pays d'utilisation doit être observée.

La construction et l'équipement du chariot de manutention sont conformes à la directive sur les machines 2006/42/CE et portent donc l'étiquette CE. Ces éléments ne sont pas donc inclus dans l'évaluation des risques. Les montages auxiliaires possèdent leur propre étiquette CE et ne sont par conséquent pas inclus non plus. L'exploitant doit toutefois sélectionner le type et l'équipement des chariots de manutention de manière à se conformer aux réglementations locales pour l'installation.

Les résultats doivent faire l'objet d'une documentation. Dans le cas d'un déploiement de chariots de manutention impliquant des situations à risques similaires, il est permis de résumer les résultats.

Les conditions d'utilisation des chariots de manutention sont largement similaires dans de nombreux sites, de sorte que les dangers peuvent se résumer en une vue d'ensemble unique. Suivre les informations fournies par l'association de responsabilité civile de l'employeur concerné à ce sujet.

Risques liés à une utilisation spécifique du chariot de manutention

Risques liés à une utilisation spécifique du chariot de manutention

L'approbation du fabricant et, le cas échéant, des autorités compétentes, doit être obtenue à chaque fois que le chariot est utilisé de façon différente par rapport à l'utilisation habituelle, et lorsque l'opérateur n'est pas certain qu'il puisse utiliser le chariot correctement et sans risque d'accidents.

3

Sécurité

Termes de définition utilisés pour les personnes responsables

Exploitant

l'exploitant est la personne physique ou légale qui exploite le chariot de manutention ou sous l'autorité de laquelle il est exploité.

L'exploitant doit s'assurer que le chariot de manutention n'est utilisé qu'aux fins pour lesquelles il est conçu, et conformément aux consignes de sécurité énoncées dans ce manuel d'utilisation et d'entretien.

L'exploitant doit s'assurer que tous les utilisateurs lisent et comprennent les informations de sécurité.

L'exploitant est responsable de la planification et de l'exécution correcte des contrôles réguliers de sécurité.

Nous recommandons de respecter les spécifications nationales pour l'exécution de ces contrôles.

Personne qualifiée

Une personne qualifiée est installateur qui travaille pour le fabricant ou une personne qui réunit les critères suivants :

- Une qualification professionnelle validée qui atteste de son expertise professionnelle. Il peut s'agir d'une certification professionnelle ou d'un document similaire.
- Une expérience professionnelle indiquant que la personne qualifiée a opéré sur des chariots de manutention au cours d'une période établie dans le cadre de sa carrière. Lors de cette expérience, elle s'est familiarisée avec un vaste éventail de symptômes pour lesquels des contrôles doivent être effectués, par exemple suite à une évaluation des risques ou à une inspection quotidienne.
- Une implication professionnelle récente dans le processus de test des chariots de manutention et des compétences supplémentaires adéquates sont indispensables. La personne qualifiée doit jouir d'une expérience dans la réalisation des tests en question ou de tests similaires. De plus, une

telle personne doit avoir connaissance des derniers développements technologiques concernant le chariot de manutention à tester et le risque à évaluer.

Termes de définition utilisés pour les personnes responsables

Opérateur

Ce chariot de manutention ne peut être utilisé que par des personnes ayant reçu suffisamment d'instructions sur son contrôle et son fonctionnement, et ayant prouvé au représentant de l'exploitant leur capacité à le manipuler en toute sécurité.

Droits, devoirs et règles de comportement de l'opérateur

L'opérateur doit être informé de ses droits et ses devoirs.

L'opérateur doit bénéficier des droits nécessaires.

Le conducteur doit porter un équipement de protection adapté (vêtements de protection, chaussures de sécurité, casque, lunettes et gants de protection) aux conditions d'application, à la tâche et à la charge à soulever. Le port des chaussures de sécurité est obligatoire pour des raisons de sécurité.

Le conducteur doit connaître la notice d'instructions et y avoir accès à tout moment.

Le conducteur doit :

- avoir lu et compris la notice d'instructions,
- connaître les consignes à respecter pour utiliser un chariot de manutention en toute sécurité,
- être physiquement et psychologiquement capable de conduire un chariot de manutention en toute sécurité.

DANGER

La prise de drogues ou de médicaments et la consommation d'alcool affectent la réactivité des individus, et limitent par conséquent la capacité des individus à conduire un chariot de manutention.

Les personnes sous l'influence des substances susmentionnées ne sont pas autorisées à travailler avec ou sur un chariot de manutention.

Principes de base d'un fonctionnement en toute sécurité

Changements et modifications



REMARQUE

Les changements et modifications sont interdits

Mise en garde à propos des pièces qui ne sont pas d'origine

Les composants, pièces auxiliaires et accessoires d'origine sont spécialement conçus pour ce chariot de manutention. Nous attirons particulièrement votre attention sur le fait que les éléments, pièces auxiliaires et accessoires fournis par d'autres sociétés n'ont pas été testés ni approuvés par nos soins.

ATTENTION

Le montage et/ou l'utilisation de tels produits est donc susceptible d'avoir un impact négatif sur la conception du chariot de manutention et de compromettre la sécurité active et/ou passive.

Il est recommandé d'obtenir l'approbation du fabricant et, le cas échéant, des organismes de réglementation compétents avant d'installer ces pièces. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts occasionnés par l'utilisation de pièces et d'accessoires qui ne sont pas d'origine.

Dégâts, défauts et mauvaise utilisation des systèmes de sécurité

L'opérateur doit immédiatement faire état de tout dommage ou de tout défaut du chariot de manutention au personnel de supervision.

Ne pas utiliser les chariots de manutention qui ne sont pas fonctionnels avant qu'ils aient été correctement réparés.

Ne pas déposer ou désactiver les systèmes de sécurité.

Les parties fixes ne peuvent être changées qu'avec l'autorisation du fabricant.

Essais de sécurité

Essais de sécurité

Exécution des tests périodiques sur le chariot de manutention

Inspection de sécurité basée sur le temps d'utilisation et les incidents particuliers

L'exploitant doit s'assurer que le chariot de manutention est vérifié par une personne compétente au moins une fois par an ou après tout incident inhabituel.

Dans le cadre de ce test, effectuer un contrôle complet de l'état technique du chariot de manutention concernant la sécurité en cas d'accident. Par ailleurs, le chariot de manutention doit également être soigneusement contrôlé pour détecter tout dommage pouvant résulter d'une utilisation incorrecte. Un journal de test doit être créé. Les résultats du test doivent être conservés au moins jusqu'aux deux inspections suivantes.

La date d'inspection est indiquée par une étiquette adhésive sur le chariot de manutention.

- Contacter le centre d'entretien agréé pour effectuer les tests périodiques sur le chariot de manutention.
- Respecter les directives concernant le travail d'inspection sur les chariots industriels, conformément à FEM 4.004.

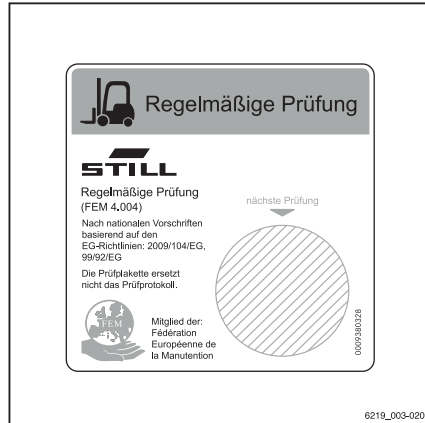
Il incombe à l'exploitant de s'assurer de la correction immédiate de toute anomalie.

- Avertir le centre d'entretien agréé.



REMARQUE

En outre, respecter la réglementation nationale du pays d'utilisation.



Réglementation relative à la sécurité pour la manipulation de consommables

Consommables autorisés

PRUDENCE

Les consommables peuvent être dangereux.

Respecter les règles de sécurité lors de la manipulation de ces matières.

Se reporter au tableau des données d'entretien pour les substances autorisées nécessaires au fonctionnement. (Voir ⇒ Chapitre « Tableau d'entretien », p. 6-51).

Huiles



DANGER

Les huiles sont inflammables.

- Respecter la réglementation en vigueur.
- Eviter tout contact entre les huiles et les pièces de moteur chaudes.
- Ne pas fumer ; feux et flammes nues interdits.



DANGER

Les huiles sont toxiques

- Eviter le contact et l'ingestion.
- En cas d'inhalation de vapeurs ou d'émanations, se mettre tout de suite à l'air frais.
- En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau (pendant au moins 10 minutes) puis consulter un ophtalmologiste.
- En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

Réglementation relative à la sécurité pour la manipulation de consommables


▲ PRUDENCE

Un contact intensif prolongé avec la peau peut entraîner une sécheresse et une irritation de la peau.

- Eviter le contact et l'ingestion.
- Porter des gants de protection.
- Après tout contact, laver la peau à l'eau et au savon, puis appliquer un produit pour la peau.
- Changer immédiatement tous vêtements et chaussures imprégnés.

▲ PRUDENCE

Risque de glissade sur de l'huile renversée, particulièrement si celle-ci est associée à de l'eau.

- Toute huile renversée doit être immédiatement éliminée à l'aide de liants pétroliers et mise au rebut conformément à la réglementation en vigueur.


REMARQUE D'ENVIRONNEMENT

L'huile est une substance polluante de l'eau.

- *Toujours conserver l'huile dans des récipients conformes à la réglementation en vigueur.*
- *Eviter de renverser les huiles.*
- *Toute huile renversée doit être immédiatement éliminée à l'aide de liants pétroliers et mise au rebut conformément à la réglementation en vigueur.*
- *Mettre au rebut les huiles usées conformément à la réglementation.*

Liquide hydraulique


▲ PRUDENCE

Ces liquides sont sous pression pendant le fonctionnement du chariot et présentent un danger pour la santé.

- Ne pas renverser ces liquides.
- Respecter la réglementation en vigueur.
- Eviter tout contact des liquides avec les pièces de moteur chaudes.

**⚠ PRUDENCE**

Ces liquides sont sous pression pendant le fonctionnement du chariot et présentent un danger pour la santé.

- Eviter tout contact des liquides avec la peau.
- Eviter de respirer les produits pulvérisés.
- La pénétration de liquides sous pression dans la peau est particulièrement dangereuse si ces liquides s'échappent à haute pression en raison de fuites dans le circuit hydraulique. En cas de blessure de ce type, demander immédiatement un avis médical.
- Pour éviter les blessures, utiliser un équipement de protection individuel adéquat (gants et lunettes de protection, protection de la peau et produits pour la peau).

**REMARQUE D'ENVIRONNEMENT**

Le liquide hydraulique est une substance qui pollue l'eau.

- *Toujours conserver le liquide hydraulique dans des conteneurs conformes à la réglementation*
- *Eviter de le renverser*
- *Le liquide hydraulique renversé doit être immédiatement éliminé à l'aide de liants pétroliers et mis au rebut conformément à la réglementation en vigueur*
- *Mettre le liquide hydraulique usagé au rebut conformément à la réglementation en vigueur*

Mise au rebut des consommables**REMARQUE D'ENVIRONNEMENT**

- *Les matériaux accumulés au cours des réparations, de l'entretien et du nettoyage doivent être recueillis et mis au rebut conformément à la réglementation nationale du pays dans lequel le chariot est utilisé. Aucun travail ne doit être exécuté en dehors des zones désignées à cet effet. Veiller à*

Réglementation relative à la sécurité pour la manipulation de consommables

réduire au minimum la pollution de l'environnement.

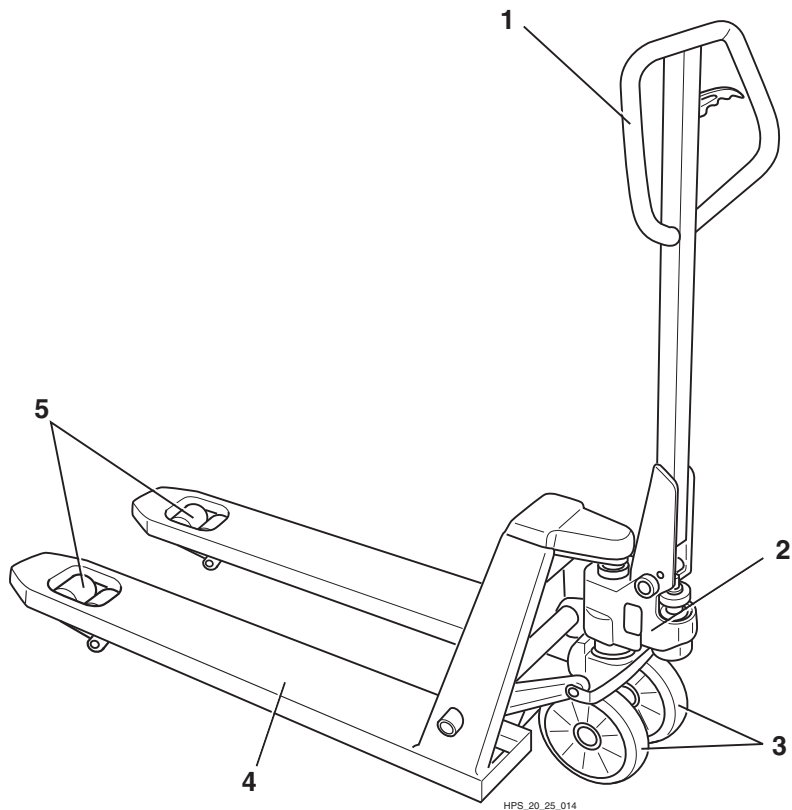
- Absorber immédiatement tout liquide renversé tel que de l'huile hydraulique ou de l'huile de transmission à l'aide d'un liant pétrolier.
- Neutraliser immédiatement l'acide de batterie répandu.
- Toujours observer la réglementation nationale relative à la mise au rebut de l'huile usagée.

Vues d'ensemble

Vue d'ensemble

Vue d'ensemble

Vue générale

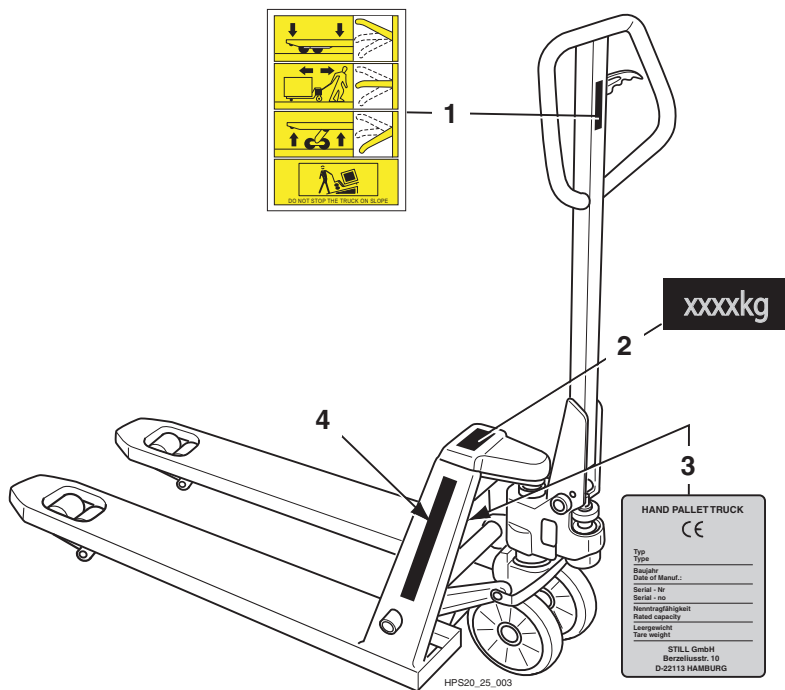


HPS_20_25_014

- 1 Timon
- 2 Pompe hydraulique
- 3 Galets de direction
- 4 Fourches
- 5 Galets porteurs

Points d'étiquetage

Vue d'ensemble



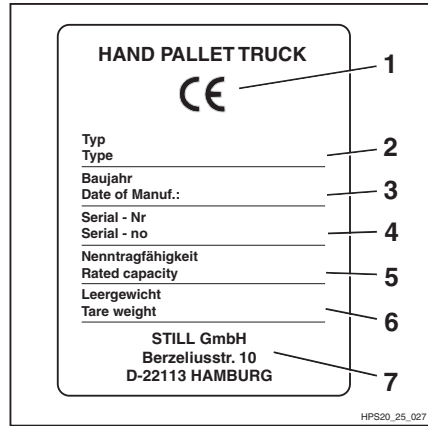
1 Notice : Descendre la charge / Transporter la charge / Lever la charge / Ne pas rouler en pente

2 Etiquette de capacité de charge
3 Plaque constructeur
4 Nom du constructeur

Plaque constructeur

Plaque constructeur

Les informations indiquées sur la plaque constructeur permettent d'identifier le chariot de manutention.



- 1 Etiquetage CE
- 2 Modèle
- 3 Année de construction
- 4 Numéro de série
- 5 Capacité nominale
- 6 Poids net
- 7 Fabricant

5

Fonctionnement

Contrôles et opérations avant la mise en service

Contrôles et opérations avant la mise en service**Inspections visuelles****▲ PRUDENCE**

Des dégâts ou autres défauts sur le chariot de manutention peuvent provoquer des accidents.

Si des dégâts ou d'autres défauts sont détectés sur le chariot de manutention au cours des inspections suivantes, ne pas utiliser le chariot de manutention tant qu'il n'a pas été réparé correctement. Ne pas déposer ou désactiver les systèmes de sécurité et les commandes. Ne pas modifier les valeurs de réglage prédéfinies.

Avant le démarrage, s'assurer que le chariot peut être utilisé en toute sécurité :

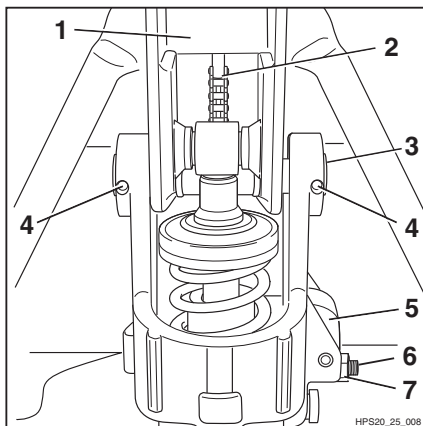
- Les bras de fourche ou autres matériels porteurs ne doivent présenter aucun dommage visible (par ex. plis, fissures, usure significative).
- Contrôler la zone sous le chariot de manutention pour détecter les fuites de consommables.
- Vérifier que toutes les étiquettes d'information sont présentes et lisibles. Remplacer les étiquettes adhésives endommagées ou manquantes conformément à la présentation des points d'identification, voir ⇒ Chapitre « Vue d'ensemble », p. 4-29.
- Contrôler les parties visibles du circuit hydraulique pour détecter les dégâts et les fuites. Remplacer les composants endommagés.
- Signaler tout défaut au personnel de supervision.

Pose du timon

REMARQUE

Si le timon n'est pas fixé sur le chariot de manutention lors de la livraison, le poser avant la mise en service.

- Dévisser le contre-écrou (7) du levier (5). ▷
- Dévisser la vis d'ajustage (6).
- Poser le timon (1) sur le pied de timon.
- Insérer le boulon (3) et le manchon de serrage (4) et les fixer sur le pied de timon.
- Soulever le levier (5) et insérer la goupille à l'extrémité de la chaîne (2) dans la rainure du levier.
- Visser la vis d'ajustage (6).
- Visser le contre-écrou (7) à la main.

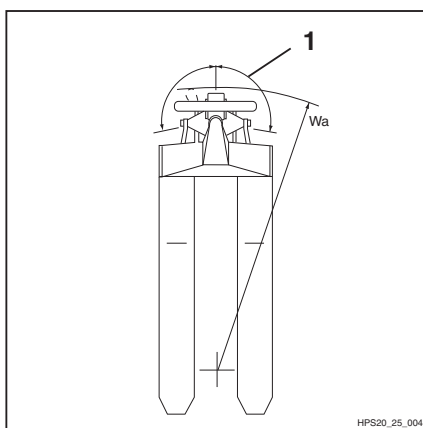


Mise en service

Direction

Le chariot de manutention peut être dirigé en tournant le timon selon l'angle indiqué (1).

Avec un verrouillage de direction maximal, le chariot de manutention peut être tourné avec le plus petit rayon de braquage (Wa), voir ⇒ Chapitre « Fiche technique », p. 7-63.



Levée

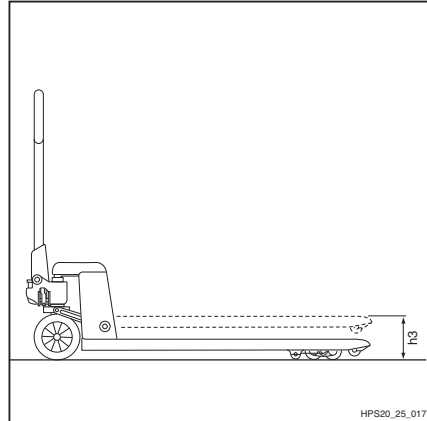
Levée**Système de levage**

Le système de levage suivant est monté sur le chariot de manutention :

Levage initial

En effectuant les actions de pompage, la fourche s'élève jusqu'à la hauteur maximale (h3), voir → Chapitre « Fiche technique », p. 7-63.

Si le chariot de manutention est équipé de la fonction de levage rapide, les charges d'environ 200 kg peuvent être levées plus rapidement.

**Commandes du système de levage****⚠ DANGER****Danger de mort**

Se tenir éloigné de la zone située sous les fourches levées.

Ne jamais dépasser la capacité nominale spécifiée sur la plaque constructeur. Dans le cas contraire, la stabilité du chariot n'est plus garantie !

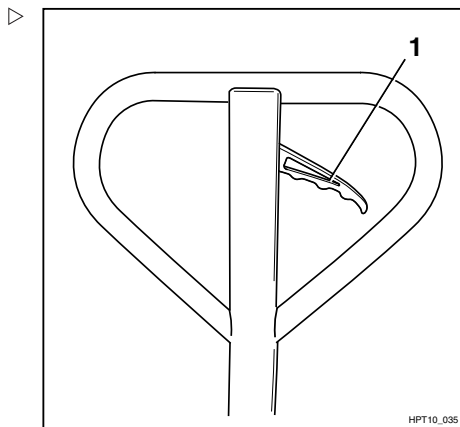
⚠ DANGER**Risque d'accident**

Ne pas monter sur les fourches. Ne pas lever de personnes.

Levée des fourches

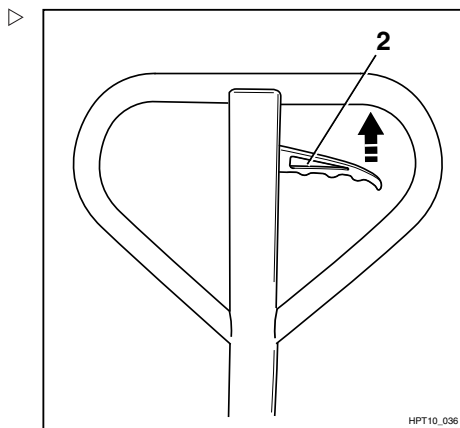
- Pousser le levier de commande « levage-abaissement » vers le bas (1).
- Effectuer un pompage à l'aide du timon.

Les fourches se soulèvent.

**Descente des fourches**

- Tirer le levier de commande « levage-abaissement » vers le haut (2).

Les fourches s'abaissent.

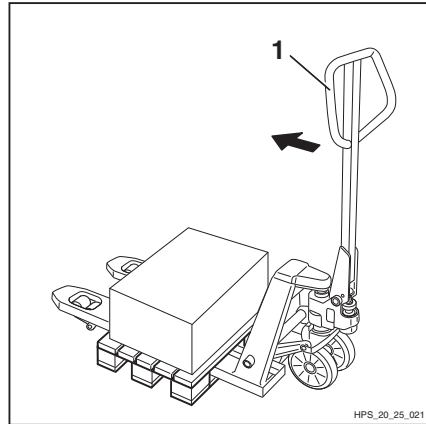


Freins

Freins**Freinage du chariot de manutention**

Pour freiner le chariot de manutention, sans ou sans charge, procéder comme suit :

- Placer le timon (1) dans le sens opposé au sens de la marche et utiliser la force musculaire pour réduire la vitesse du chariot de manutention.

**⚠ PRUDENCE**

Risque d'écrasement

Si la vitesse du chariot est réduite trop rapidement, la charge peut glisser vers l'avant et provoquer des dégâts dus à l'écrasement.

Arrêt d'urgence

Il est possible d'effectuer un arrêt d'urgence lorsque le chariot de manutention transporte une charge et atteint une vitesse trop élevée.

⚠ ATTENTION

Risque de renversement

La vitesse de transport doit être adaptée aux conditions de la chaussée. Transporter les charges lourdes lentement et avec précaution.

- Tirer le levier de commande (1) du timon vers le haut.

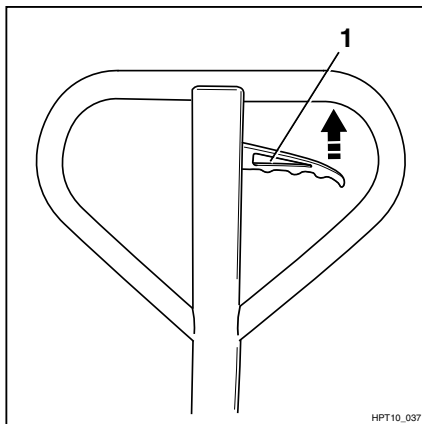
La palette est abaissée et freinée par la chaussée.

- Freiner également le chariot de manutention comme à l'accoutumée, voir ⇒ Chapitre « Freinage du chariot de manutention », p. 5-36.

⚠ PRUDENCE

Risque de blessures

Lors de déplacements à vitesse élevée, la charge peut glisser vers l'avant et provoquer des dégâts dus à l'écrasement. Le chariot de manutention peut continuer à rouler même si la charge est freinée.



Frein de stationnement (équipement spécial)

Le chariot de manutention peut être équipé d'un frein de stationnement sous la forme d'un équipement spécial. Il est uniquement destiné à sécuriser le stationnement du chariot de manutention et ne doit pas être utilisé en tant que frein de service.

Utilisation du frein de stationnement

- Enfoncer la pédale de frein droite (2).

Le plateau de frein (3) est poussé contre les galets de direction (4) et (5).

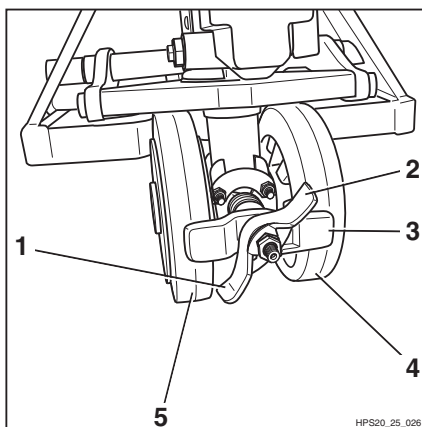
Le frein de stationnement est maintenant appliqué.

Desserrage du frein de stationnement

- Enfoncer la pédale de frein gauche(1).

Le plateau de frein (3) est éloigné des galets de direction (4) et (5).

Le frein de stationnement est desserré.



Manutention de charges

Manutention de charges

Règles de sécurité lors de la manipulation de charges

Les règles de sécurité lors de la manipulation de charges sont indiquées dans les sections suivantes.

⚠ DANGER

Danger de mort

Se tenir éloigné de la zone située sous les fourches levées.

Ne jamais dépasser la capacité nominale indiquée sur la plaque constructeur. Dans le cas contraire, la stabilité du chariot n'est plus garantie !

⚠ DANGER

Risque d'accident

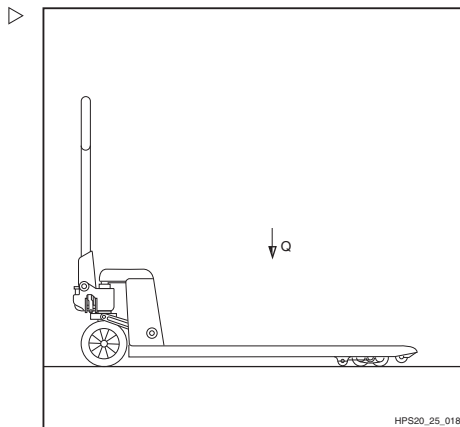
Ne pas monter sur les fourches. Ne pas lever de personnes.

Ne jamais saisir des parties mobiles du chariot de manutention, ni même y monter.

Avant une prise de charge

Capacité de charge

Ne pas dépasser la capacité de charge (Q) indiquée pour le chariot de manutention, voir ⇒ Chapitre « Fiche technique », p. 7-63.



Monter des unités de chargement

Afin d'être certain que la charge est solidement soutenue, il convient de s'assurer que la

fourche est placée le plus loin possible sous la charge.

Si possible, la charge doit reposer sur l'arrière de la fourche.

La charge ne doit pas dépasser de façon significative sur les pointes de fourche.

Les charges doivent être ramassées et transportées entre les bras de fourche aussi près du centre que possible.

Monter une charge

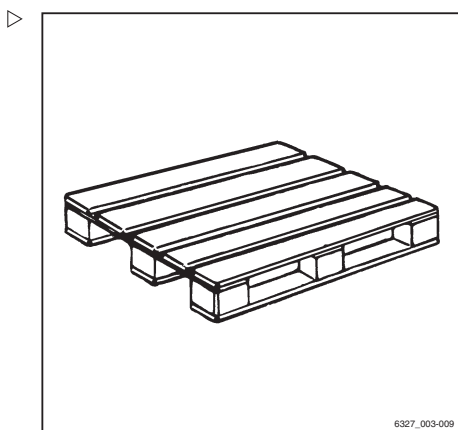
- Entreposer uniquement les palettes dont les dimensions ne dépassent pas les dimensions maximales spécifiées de 1 000 x 1 200 mm. Ne pas utiliser les équipements de chargement endommagés et les unités de charge mal conçues.
- Fixer ou immobiliser la charge au matériel porteur de charge de sorte que la charge ne puisse bouger ou tomber.
- Entreposer les unités de chargement de manière à ce que la largeur d'allée définie ne soit pas réduite par des parties en saillie.

Transport de palettes

De manière générale, transporter les unités de chargement (p. ex. les palettes) individuellement. Le transport simultané de plusieurs unités de chargement n'est autorisé que

- lorsque cela est exigé par le superviseur et
- lorsque les exigences techniques sont remplies.

L'opérateur doit garantir l'état correct de l'unité de chargement. Ne transporter les unités de chargement que lorsqu'elles sont placées de manière sûre et avec précaution.



Manutention de charges

Conduite sur des monte-charge

Avec ce chariot de manutention, il est possible d'utiliser un monte-charge, à condition que celui-ci ait une capacité de charge suffisante et que l'exploitant (voir ⇒ Chapitre « Termes de définition utilisés pour les personnes responsables », p. 18) soit autorisé à l'utiliser.

- Introduire le chariot de manutention dans le monte-charge avec les fourches vers l'avant, sans toucher les parois. ▷
- Stationner le chariot de manutention en toute sécurité sur le monte-charge, voir ⇒ Chapitre « Stationnement du chariot de manutention en toute sécurité », p. 5-44 pour empêcher les mouvements incontrôlés de la charge ou du chariot de manutention.

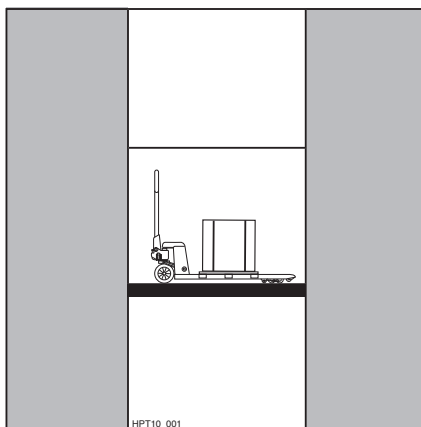
La distance avec les parois doit être d'au moins 100 mm.

DANGER

Risque d'accident

- Les personnes accompagnant le chariot dans le monte-charge ne sont autorisées à y entrer qu'une fois le chariot de manutention immobilisé et doivent en sortir en premier après le trajet.

Le poids maximal du chariot de manutention comprend le poids net et la charge maximale, voir ⇒ Chapitre « Fiche technique », p. 7-63.



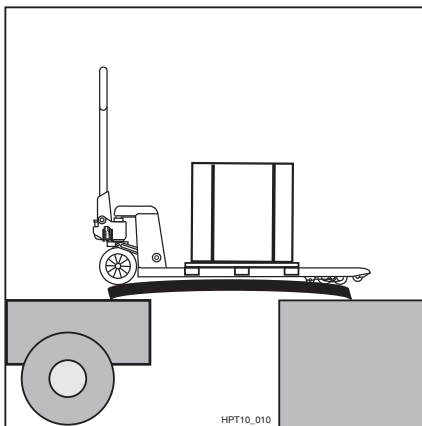
Circulation sur des passerelles de chargement

⚠ DANGER

Risque d'accident

- Avant de conduire sur une passerelle de chargement, s'assurer qu'elle est correctement fixée et immobilisée et que sa capacité de charge est suffisante (camion, pont, etc.).
- Conduire lentement et prudemment sur une passerelle de chargement.
- S'assurer que le camion sur lequel le chariot va être conduit est bien immobilisé pour empêcher tout déplacement, et qu'il peut supporter le poids du chariot de manutention.

Le conducteur du camion et l'opérateur du chariot de manutention doivent convenir de l'heure du départ.



Travail en chambre froide

Travail en chambre froide

Travail en chambre froide

Le chariot de manutention convient pour un usage dans les chambres froides, voir plages de températures → Chapitre « Fiche technique », p. 7-63.

⚠ ATTENTION

Le passage d'une température intérieure froide à une température extérieure chaude peut entraîner la formation d'eau de condensation. Cette eau peut geler en entrant de nouveau dans la chambre froide et bloquer les pièces mobiles du chariot de manutention.

Une attention particulière doit être portée à la durée de déploiement dans les différentes plages de température pour les deux types d'application.

Le chariot de manutention doit être sec avant toute utilisation dans la chambre froide.

⚠ PRUDENCE

Risque de blessure.

Si l'eau de condensation gèle dans la chambre froide, ne pas essayer de libérer les pièces bloquées à la main.

- Toujours stationner le chariot de manutention en dehors de la chambre froide.

Fonctionnement dans des conditions d'exploitation spéciales

Transport

Lorsque le chariot de manutention est conduit sur un moyen de transport, tenir compte des éléments suivants :

- La capacité de chargement/levage du moyen de transport, des rampes et des passerelles de chargement doit être supérieure au poids du chargement du chariot de manutention.
- En tournant le timon, le chariot de manutention peut virer hors de la passerelle de chargement en direction du rebord. Ceci risque de faire tomber le chariot de manutention.
- Stationner le chariot de manutention en toute sécurité, voir ⇒ Chapitre « Stationnement du chariot de manutention en toute sécurité », p. 5-44.

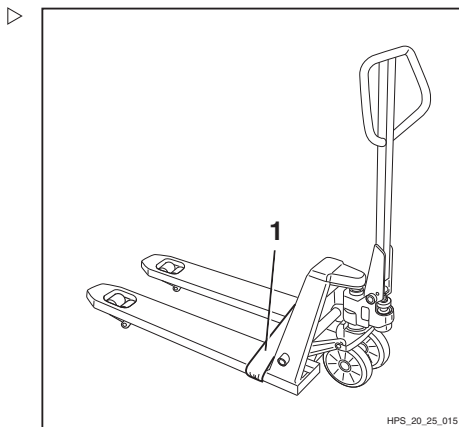
⚠ ATTENTION

Si le chariot de manutention n'est pas immobilisé, cela peut endommager la cargaison ou provoquer des accidents.

- Arrimer le chariot de manutention pour l'immobiliser.

Arrimage

- Utiliser les sangles de tension (1) pour immobiliser le chariot de manutention et l'empêcher de glisser ou de se renverser.



HPS_20_25_015

Mise hors service

Mise hors service**Stationnement du chariot de manutention en toute sécurité****⚠ PRUDENCE**

Ne pas stationner le chariot de manutention en pente.

S'assurer que le chariot de manutention ne puisse pas rouler accidentellement.

Ne jamais stationner le chariot de manutention dans des zones où il pourrait représenter un risque pour les autres véhicules.

- Descendre complètement la fourche.
- Actionner le frein de stationnement, (équipement spécial), voir ⇒ Chapitre « Frein de stationnement (équipement spécial) », p. 5-37.

Nettoyage

Nettoyage du chariot de manutention

PRUDENCE

Risque d'incendie

Ne pas utiliser de liquides inflammables pour le nettoyage du chariot.

ATTENTION

Le non-respect de cette règle peut entraîner des dégâts sur les composants.

- Respecter les consignes du constructeur pour travailler avec les nettoyeurs.
- Avant le graissage, nettoyer les orifices de remplissage d'huile et leur pourtour, ainsi que les graisseurs.

REMARQUE

Remarque : nettoyer le chariot de manutention plus fréquemment implique de le graisser plus souvent.

- Nettoyer toutes les pièces du chariot de manutention à l'aide d'un chiffon humide.
- N'utiliser en aucun cas un jet d'eau direct ou de la vapeur pour le nettoyage.

Après le nettoyage

- Sécher soigneusement le chariot (par ex. avec de l'air comprimé).
- Mettre le chariot de manutention en service conformément à la réglementation.

6

Entretien

Informations générales pour l'entretien

Informations générales pour l'entretien

Qualification du personnel

Les travaux d'entretien doivent être effectués uniquement par un personnel qualifié et autorisé. Le test annuel doit être exécuté par une personne qualifiée. L'examen et l'évaluation de la personne qualifiée ne doivent pas être affectés par des facteurs opérationnels et économiques. Ils doivent être conduits seulement du point de vue de la sécurité. La personne qualifiée doit posséder suffisamment de connaissances et d'expérience pour pouvoir évaluer l'état d'un chariot de manutention et l'efficacité de l'équipement de protection conformément aux conventions et aux principes techniques établis pour les tests de chariots de manutention.

Travail d'entretien n'exigeant pas de qualification particulière

Les travaux d'entretien simples, comme le contrôle du niveau d'huile hydraulique, peuvent être effectués par un personnel non formé. Ceci n'exige pas les qualifications décrites ci-dessus. Se reporter à la présente notice d'instructions pour de plus amples informations.

Informations concernant l'entretien

Cette section contient toutes les informations pour déterminer quand votre chariot de manutention doit être entretenu. Veiller à effectuer les travaux d'entretien dans les délais prescrits par le programme général d'entretien ; cela est essentiel pour bénéficier d'une disponibilité, d'une productivité et d'une durée de vie optimales de votre chariot de manutention. Il s'agit également d'une condition préalable à toute réclamation au titre de la garantie.

Intervalle d'entretien et d'inspection

Les travaux doivent être effectués par le centre d'entretien agréé conformément aux intervalles d'entretien ci-dessous.

Entretien

Groupe de fonction	Travaux d'entretien	Chapitre
Mécanisme de roulement	Contrôle de l'état, des fixations et de l'usure des galets	« Entretien des galets »
Système de levage de charge	Contrôle du fonctionnement du système de levage initial	« Entretien du système de levage »
	Réglage du dispositif d'abaissement	« Réglage du dispositif d'abaissement »
Points d'identification	Contrôle de l'étiquetage en termes d'exhaustivité	« Vue d'ensemble »

Entretien après 6 mois

Groupe de fonction	Travaux d'entretien	Chapitre
-	Exécuter toutes les tâches d'entretien	
Système de levage de charge	Contrôle des fourches	« Contrôler les fourches »
Éléments hydrauliques	Contrôle du niveau d'huile hydraulique et de l'étanchéité du circuit hydraulique	« Vérifier le niveau d'huile hydraulique et l'étanchéité du circuit hydraulique »

Informations générales pour l'entretien

Commande des pièces de rechange et des pièces d'usure

Les pièces de rechange peuvent être commandées auprès du centre d'entretien STILL.

Utiliser les pièces de rechange uniquement en suivant les instructions du fabricant.

L'utilisation de pièces de rechange non agréées peut entraîner un risque d'accident plus important dû à une qualité insuffisante ou une affectation incorrecte.

Toute personne utilisant des pièces de rechange non agréées assumera une responsabilité illimitée en cas de dommages ou de blessures.

Tableau d'entretien

Ensemble	Moyen de production	Spécification	Dimension
Circuit hydraulique	Huile hydraulique	ISO VG32	Max. 0,4 l
Galets de direction			ø 200 x 50 mm
Galets porteurs, tandem			ø 80 x 70 mm
Galets porteurs, unique			ø 80 x 93 mm

Réglementation relative à la sécurité lors de l'entretien

Réglementation relative à la sécurité lors de l'entretien

Informations générales

Pour éviter les accidents pendant l'entretien et le travail de réparation, toutes les mesures de sécurité nécessaires doivent être prises, par ex. :

- S'assurer que le chariot de manutention ne peut se déplacer de manière intempestive.
- S'assurer que l'accessoire de levage relevé ne peut pas s'abaisser lorsque des travaux sont effectués directement en-dessous.

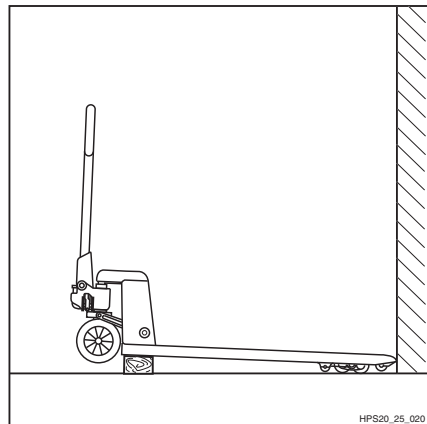
Travaux préparatoires pour l'entretien

Levage au cric

Le chariot de manutention doit être soulevé au cric pour des travaux d'entretien. S'assurer que le chariot de manutention est soulevé au cric sur une surface plane uniquement, et qu'il est immobilisé pour ne pas rouler et tomber.

Levage au cric sous le châssis

- Positionner le chariot de manutention avec les pointes de fourche contre un mur.
- Soulever au cric le chariot de manutention jusqu'à ce que les galets de direction ne soient plus en contact avec le sol.
- Immobiliser le chariot de manutention.



Entretien

Entretien des galets

Les surfaces de contact des galets de direction et des galets porteurs ne doivent pas être endommagées.

- Remplacer les galets de direction et les galets porteurs endommagés ou usés par des nouveaux de taille identique, voir → Chapitre « Fiche technique », p. 7-63.

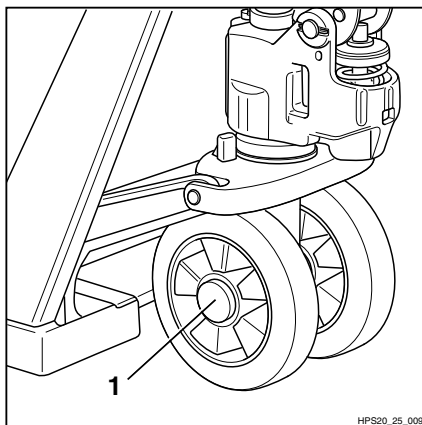
⚠ ATTENTION

Des galets de direction ou des galets porteurs réglés de façon incorrecte peuvent entraîner des problèmes de stabilité.

Ce réglage doit être effectué par votre service après-vente.

Contrôle des fixations des galets de direction

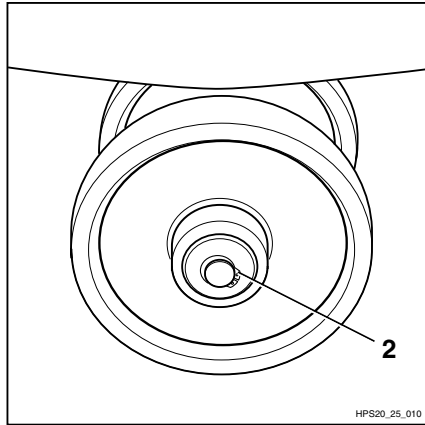
- Déposer le couvercle (1) des deux côtés. ▷



HPS20_25_009

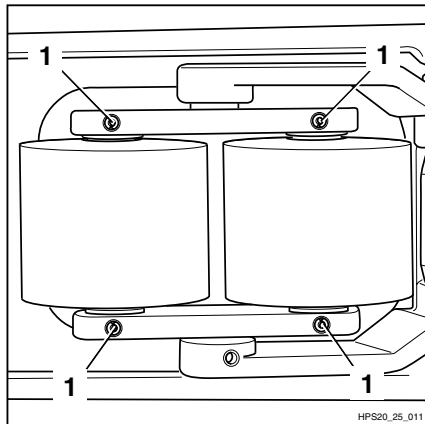
Entretien

- Contrôler l'état et la bonne fixation du jonc d'arrêt (2) des deux côtés des galets de direction, et le remplacer si nécessaire.
- Refixer le couvercle (1).



Contrôle de la fixation des galets porteurs

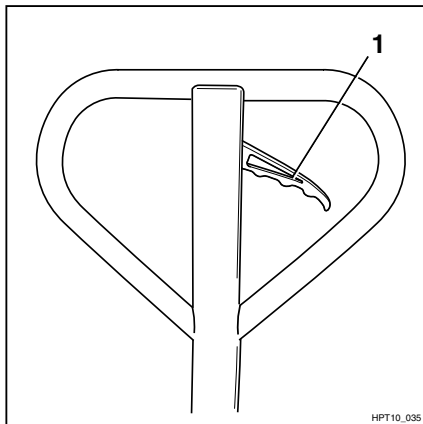
- Contrôler l'état du manchon de serrage (1) des deux côtés des galets porteurs et le remplacer si nécessaire.



Entretien du système de levage

Contrôler le bon fonctionnement du système de levage initial :

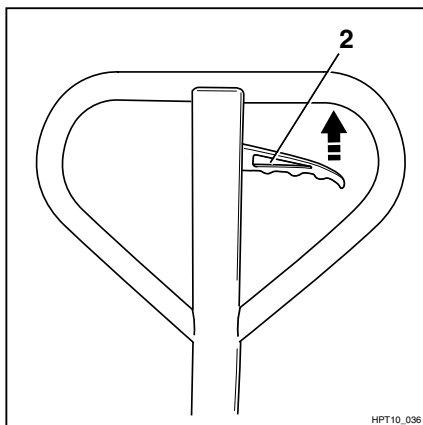
- Enfoncer le levier de commande (1) vers le bas et effectuer un pompage avec le timon. Le levage initial doit s'étendre jusqu'à la hauteur maximale sans à-coup.



- Tirer le levier de commande (1) vers le haut. Le levage initial doit diminuer sans à-coup.

Si le système de levage initial ne s'étend pas et ne se rétracte pas sans à-coup :

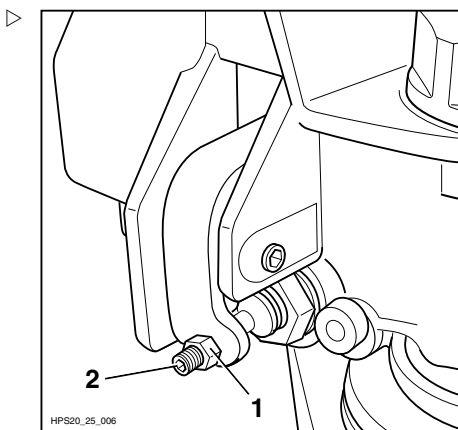
- Vérifier le niveau de l'huile hydraulique
- Contrôler l'étanchéité du vérin de levage.



Entretien

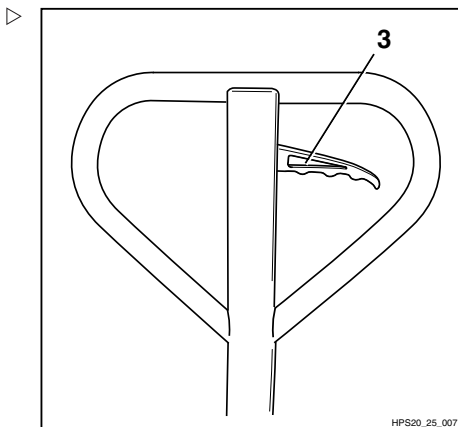
Réglage du dispositif d'abaissement**Position basse**

- Stationner le chariot de manutention en toute sécurité, voir ⇒ Chapitre « Stationnement du chariot de manutention en toute sécurité », p. 5-44.
- Desserrer le contre-écrou (1).
- Soulever légèrement les fourches.
- Régler la vis d'ajustage (2) du levier jusqu'à ce que la fonction de descente fonctionne.



- Ramener le levier de commande (3) en position neutre.
- Effectuer un pompage.

Cette action ne doit pas soulever les fourches. Si ce n'est pas le cas, tourner la vis d'ajustage (2) vers la droite jusqu'à ce que les fourches cessent de se soulever.

**Position neutre**

- Soulever légèrement les fourches.
- Ramener le levier de commande (3) en position neutre.
- Vérifier si les fourches sont abaissées en position neutre.

Si les fourches sont abaissées, procéder comme suit :

- Tourner la vis d'ajustage (2) vers la gauche jusqu'à ce que les fourches cessent de s'abaisser.

Position de levée

- Enfoncer le levier de commande (3) vers le bas.
- Effectuer un pompage.

Les fourches doivent être levées. Si ce n'est pas le cas, procéder comme suit.

- Tourner la vis d'ajustage (2) vers la gauche jusqu'à ce que les fourches se soulèvent sous l'effet du pompage.
- Serrer le contre-écrou (1).

Maintenance après 6 mois

Autres activités

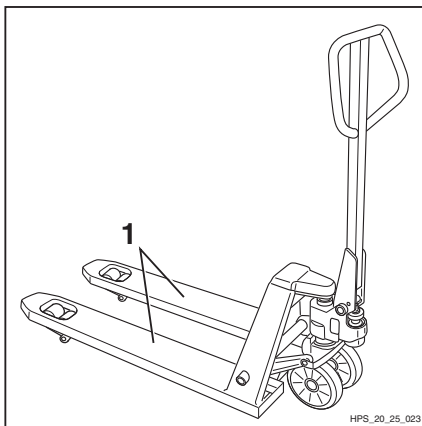
- Effectuer toutes les tâches nécessaires pour préserver la pleine fonctionnalité ; voir le chapitre intitulé « Rester prêt à fonctionner ».

Contrôle des fourches

- Effectuer un contrôle visuel des fourches (1) pour détecter une déformation ou une usure excessive éventuelle, et les réparer si nécessaire.

⚠ ATTENTION

- Seul votre centre d'entretien est habilité à procéder aux réparations et aux remplacements effectués sur le châssis.



Maintenance après 6 mois

Contrôle du niveau d'huile hydraulique et de l'étanchéité du circuit hydraulique

Contrôle de l'étanchéité de la pompe hydraulique

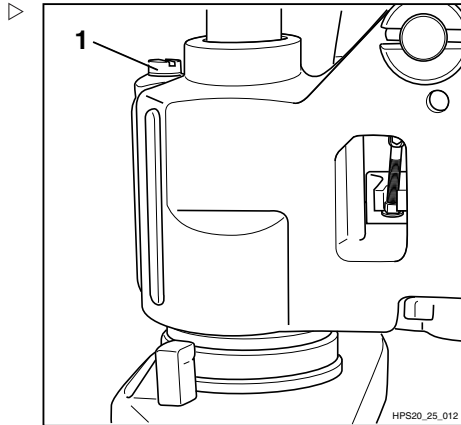
- Contrôler l'étanchéité de la pompe hydraulique.
- Contrôler le serrage du bouchon de remplissage d'huile (1) et le serrer au besoin.

Contrôle du niveau d'huile

- Descendre les fourches.
- Tourner le timon vers la gauche.
- Dévisser le bouchon de remplissage d'huile (1).

Le niveau d'huile doit atteindre le filetage du réservoir d'huile.

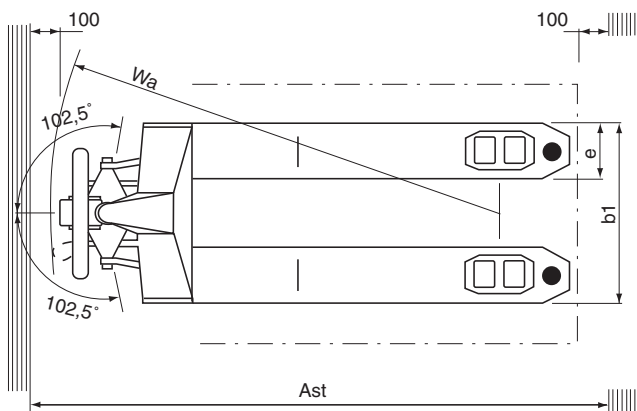
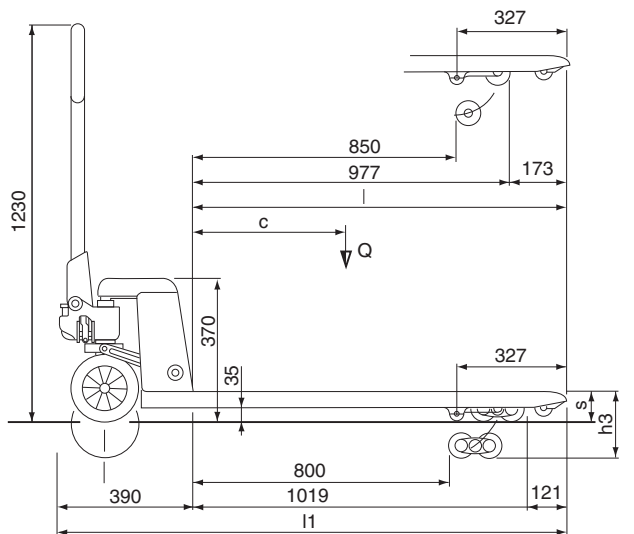
- Au besoin, faire l'appoint d'huile hydraulique du type prescrit dans le chapitre correspondant, voir ⇒ Chapitre « Tableau d'entretien », p. 6-51.
- Revisser le bouchon de remplissage d'huile.



Données techniques

Dimensions

Dimensions



HPS20_25_005

Fiche technique



REMARQUE

Valeurs valides des dispositifs standard.
Des variantes peuvent avoir des valeurs différentes.

Caractéristiques

		HPS 20	HPS 25
Fabricant		STILL GmbH	STILL GmbH
Fonctionnement : manuel, accompagné, debout, assis, préparateur de commande		Manuel	Manuel
Capacité de charge / charge	Q (kg)	2 000	2 500
Centre de gravité de la charge	c (mm)	600	600

Poids

		HPS 20	HPS 25
Poids net	kg	69,5	70

Mécanisme de roulement

		HPS 20	HPS 25
Galets porteurs avant, uniques		80 x 93	80 x 93
Galets porteurs avant, tandem		80 x 70	80 x 70
Galets de direction arrière		200 x 50	200 x 50
Nombre de galets (ou de roulettes), avant/arrière		4,2	4,2

Dimensions de base

		HPS 20	HPS 25
Hauteur de levage	h3 (mm)	115	115
Longueur hors tout	l1 (mm)	1 540	1 540
Largeur totale	b1 (mm)	520	520
Cotes du bras de fourche	s/e/l (mm)	85/160/1 150	85/160/1 150

Fiche technique

		HPS 20	HPS 25
Rayon de braquage	Wa (mm)	1 335	1 335
Largeur d'allée pour palette 1 000 x 1 200 longitudinale	Ast (mm)	1 790	1 790

Plages de température

		HPS 20	HPS 25
Température	°C	-12 à +50	-12 à +50

A

Actualité du manuel	5
Adresse du fabricant	1
Après le nettoyage	45
Arrêt d'urgence	36
Avant une prise de charge	38

C

Calendrier d'entretien	49
Capacité de charge	38
Champ d'application de la documentation	4
Changements apportés au chariot de manutention	21
Charge	
monter	39
Chariot de manutention	
Nettoyage	45
Circulation sur des passerelles de chargement	41
Conduite sur des monte-charge	40
Conformité CE	2
Consommables	23
Informations de sécurité pour la manipulation des huiles	23
Informations de sécurité sur le liquide hydraulique	24
Mise au rebut	25
Contrôle du niveau d'huile hydraulique et de l'étanchéité du circuit hydraulique	60
Coordonnées de contact	1

D

Danger pour les employés	15
Date de publication du manuel	5
Déclaration de conformité CE/UE	3
Défauts	21
Dégâts	21
Dimensions	62
Dispositif d'abaissement	
Réglage	56
Droits d'auteur et droits relatifs aux marques commerciales	5

Droits, devoirs et règles de comportement de l'opérateur	20
--	----

E

Emballage	7
Entretien des galets	53
Étiquetage CE	2
Exploitant	18

F

Fiche technique	63
Fourches	
Contrôle	59
Frein de stationnement (équipement spécial)	37

G

Galets de direction	
Contrôle	53
Généralités	2
Graphiques typiques	6

H

Huiles	23
--------	----

I

Inspection de sécurité	22
Inspections visuelles	32
Intervalles d'entretien	49
Intervalles d'entretien et d'inspection	49

L

Lieu d'utilisation	12
Liquide hydraulique	24

M

Mauvaise utilisation des systèmes de sécurité	21
Mise au rebut	
Sous-ensemble	7
Mise en garde à propos des pièces qui ne sont pas d'origine	21
Monter des unités de chargement	38

Moyen de production 51

O

Opérateur 20

P

Personne qualifiée 18

Plaque constructeur 30

Points d'identification

 Vue d'ensemble 29

Post-équipement 21

Procédures de fonctionnement 6

Q

Qualification du personnel 48

R

Règles de sécurité lors de la manipulation de charges 38

Règles de sécurité pour l'entretien

 Informations générales 52

Représentation des procédures de fonctionnement 6

Risques et dangers résiduels 13

Risques liés à une utilisation spécifique du chariot de manutention 16

Roues porteuses

 Contrôle 54

S

Soulevage au cric 52

Symboles d'information 5

Système de levage 34

 Commandes 34

 Entretien 55

 Levage initial 34

T

Tableau d'entretien 51

Tests périodiques 22

Timon

 Pose 33

Transport 43

Transport de palettes 39

Travail d'entretien n'exigeant pas de qualification particulière 48

Travail en chambre froide 42

U

Usage non autorisé 11

Utilisation correcte 10

V

Vue générale 28

STILL GmbH

50988046009 FR – 06/2019